

TAHIRY

SERASERAN'NY TAHIRIM-BOLAM-PANJAKANA

Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

Numéro 19



MAI
2012

« Tsy misy mafy tsy lairy ny zoto »

Fanangonam-bola, fandoavam-bola, fikajiana ny vola sy ny taratasim-bola, fanaterana ny vola eny amin'ny « postes comptables » : andraikitra sahanin'ny Tahirim-bolam-panjakana avokoa izany. Adidy sarotra sy mavesatra no iantsorohan'ireo mpitan-kaonty. Voafehin'ny didy amandalàna maro tsy maintsy arahina sy hajaina antsakany sy andavany tokoa mantsy ny fitantanana ny volam-bahoaka. Eo ihany koa ny « responsabilité personnelle et pécuniaire » izay zakain'ny mpitan-kaontim-panjakana.

Maro ireo olana sedraina eo amin'ny fanatanterahana izany asa izany raha tsy hiresaka afa-tsy ny eo amin'ny lafiny fiarovana sy fitaterana ny vola fotsiny, izay efa namoizana mpitan-kaontim-panjakana taty Fenoarivo Atsinanana tamin'ny taona 1993.

Ankehitriny, noho ny krizy pôlitika, dia mandry andrian'antsy ny Mpitam-bolam-panjakana, mitebiteby lava ary miraviravy tanana mihitsy indrindray, indrindra eo amin'ny fitaterana ny vola. Mihamahazo vahana ireo mpanao vola sandoka ary mitombo ny mpanao teti-dratsy mitondra antontan-taratasy hosoka mba hakàna vola.

Mihamafy araka izany toe-javatra rehetra izany ny asa eto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana.

Ankoatra izany, tapaka matetika ny jiro eto Fenoarivo Atsinanana, ka manembantsembana ny

fanatanterahana ny asa izany. Efa solosaina avokoa mantsy no anatanterahana ny asa rehetra satria efa « logiciels » manokana momba ny fitantanam-bolam-bahoaka no kirakiraina. Ilaina araka izany ny herinaratra.

Mba hanomezana fahafahampo ny manana anton-draharaha (usagers) eto amin'ny Tahirim-bolam-panjakana – indrindra amin'ny fotoanan'ny fandoavana karama na fisotroan-dronono – sy mba tsy hampikatsony asa rehetra, dia voatery mividy solika hampandehana ny milina mpanome herinaratra (groupe électrogène) ny eto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana eto Fenoarivo Atsinanana.

Mavesatra ho an'ny tetibola misoratra azo laniana (crédit) izany satria, noho ny fitsitsiana dia nihena ny sorabola entin'ny Tahirim-bolam-panjakana manao ny asany. Indrindray aza moa mba hiantohana ny fitohizan'ny asa dia voatery mandoa am-paosy mihitsy ny tompon'andraikitra.

Tsy atao mahakivy izany fa atao tsara tantana izay eo am-pelatanana iatrehana izany fitsitsiana izany. Tsy azo odian-tsy hita rahateo ireo ezaka maro ataon'ny Foibem-pitondrana tamin'ny fampitaovana ny « postes comptables » rehetra. Midika izany fa na eo aza ireo olana maro notanisaina ireo, dia miezaka hatrany ny Tahirim-bolam-panjakana hanatanteraka ny adidiny,



Raha ny eto Fenoarivo Atsinanana manokana dia vita antsakany sy andavany avokoa ny asa rehetra tokony hatao. Izany dia noho ny fiaraha-miasa matotra amin'ireo mpitandro filaminana sy ny fahamalinana ananan'ny mpiasa. Milamina ihany koa ny asa satria sady mahazo vola amin'ny andro voalohany ahatongavan'ny taratasim-bola ny ankamaroan' ireo mpandray fisotroan-dronono sy ny mpiasam-panjakana no tsy milahatra ela. Ny kaonty rahateo moa dia voafarana isan'andro.

Fehiny, na inona toe-javatra miseho, na inona olana sedraina, miezaka hatrany ny ambaratongam-pitondrana rehetra eto amin'ny Tahirim-bolam-panjakana hanome fahafahampo ny vahoaka. Mazava ny fitsipika: Tsy maintsy mailo, tsy maintsy malina, ary indrindra indrindra, tsy maintsy manaradalàna. Tokana ny tarigetra: Tsy misy mafy tsy lairy ny zoto.

▲ Berlin Jean Ben Ybe RAHARISON
Trésorier Général Fenerive-Est

SOMMAIRE

Ny Trésor sy ny tantarany P. 2

CHRONIQUE

Equilibre de la trésorerie de l'Etat :
La « magie » du Trésor ne sera pas opérante éternellement P. 3

VAHININTSIKA

André Henri RAMINOSON

Inspecteur du Trésor (IT) de Classe Exceptionnelle P. 8-9

Tokony ho laharam-pahamehana eny amin'ny « postes comptables » ny toeram-pivoahana P. 9

TG Antsirabe : Vita ny fanarenana ireo simban'ny rivodoza P. 12

PP tsy manana herinaratra : « Panneau solaires » no vahaolana P. 12

Andraikitra ny mpitandro filaminana koa ny miaro ny PP P. 12

XIV^{ème} colloque international des services du Trésor : Les services du Trésor public, piliers de la réforme de l'État et de la décentralisation P. 13

Une importante délégation de la Banque Africaine de Développement (BAD) est venue s'enquérir de la situation du pays P. 14

Les Partenaires Techniques et Financiers continuent d'appuyer le secteur de la microfinance P. 14

Fankalazana ny fahadimampolo taonan'ny Tahirim-bolam-panjakana malagasy P. 16

INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

Damase ANDRIAMANOHISOA
PCA de la BNI P. 13-14

Trésor Malagasy : mankalaza ny fahadimampolo taonany

Pejy 7



Faites connaissance avec la Trésorerie Générale Fenerive-Est

Pages 4-6



TSIAHY

Ny Trésor malagasy sy ny tantarany

Fizarana 20

Havaka kely amin'ny mahazatra ny Tsiahy manomboka amin'ity Tahirany laharana faha-20 ity. Hifantoka tanteraka amin'ny fanamarihana ny tsingerin-taona fahadimampolon'ny Tahirim-bolam-panjakana Malagasy izany. Hotsiahivina ireo zava-dehibe nisongadina nandritra ny 50 taona nitantan'ny Malagasy ny fitantanana ny Trésor. Hijoro ho vavolombelon'ny tantara ireo zoky raïamandreny izay nitana andraikitra lehibe teto anivon'ny Trésor Malagasy nandritra ny vanim-potoana nifandimby.

Ny volana septambra 1897, taoriana kelin'ny fanjanahantany teto Madagasikara no nametrahana ny governemanta frantsay ny «Trésorerie Générale de Madagascar» teto Antananarivo. Sampandraharaha teo ambany fiantan'ny fandraharahana frantsay izy io. Nampiasaina teo anivon'izany sampandraharaha izany ny lalàna mifehy ny fitanana-kaontim-panjakana mirakitra indrindra ireo dingana arahina amin'ny fantanterahana ny tetibola, ny andraikitra ny mpitan-kaontim-panjakana, ny fitsarana ny kaontim-panjakana, sns. Najoro teny anivon'ireo renivohi-paritany, ny préfetures na ny sous préfetures ihany koa ny « **Paeries** » tamin'izany fotoana izany ka mpiasam-panjakana frant-

ran'i Madagasikara satria nanomboka teo no niroso tsikelikely tao anatin'ny fahaleovan-tena ny Malagasy. Raha ny voalazan'ny General De Gaulle nandritra ny kabarin'ny tao Mahamasina Antananarivo dia sehatra maro no voakasika fa ialan'ny Frantsay ka anisan'ireny ny rafitry ny fitantanana-draharaham-panjakana, ny fitantanana ny lafiny toekarena. Hiahy tena ny Malagasy amin'ny fanatanterahana an'izany.

Tamin'io fotoana io àry no notanterahina ny fifaninana voalohany handraisana sy hanofanana Inspecteurs du Trésor. Ireo teknisiana malagasy ambony no afaka nandray anjara tamin'io fifaninana io. Tanjona nokendrena ny hanangana ny Tahirim-bolam-panjakana Malagasy. Ireo rehetra afaka ta-



Ny famindrana ny fitantanana ny Trésor ho an'ny malagasy tao Andafiavaratra ny taona 1963

min'ny taona 1956 no niorina tany Paris ity sekoly ity ary mpiofana tao anatin'ny andiany indray mihira voalohany izay nankany ny taona

tamin'ny 1 ôktôbra 1962. Notontosaina ny volana martsa 1963 ny fifamindram-pahefana teo amin'ny Malagasy sy ny Frantsay saingy ny



Ankavia miankavanana : André Henri RAMINOSON (andiany faha efatra 1961-1962), Victorine RAMELINA RAZAIARIMAMONJY, Mariette ANDRIAMBELO sy Lucienne ERNOULD (andiany faha fito 1964 - 1966) ary Jean Noël RANAIVOSON (andiany faha valo 1965-1967)

say « **Préposés du Trésor** » na « **payeurs** » no nitantana azy ireny. Ny taona 1958, no niova ny tanta-

min'ny fifaninana no nalefa hiofana tany amin'ny «Ecole Nationale des Services du Trésor» tany Paris. Ta-

1958 no notendrena ho Tale voalohany nisahana ny Tahirim-bolam-panjakana Malagasy. Nosoniavina ny 02 jona 1960 kosa ny fifanaraham-piaraha-miasa teo amin'ny Tahirim-bolam-panjakana frantsay sy Malagasy, miompana indrindra amin'ny fanamafisana orina ny fiarahamiasa eo anivon'ny Trésor.

Rehefa nahazo ny fahaleovan-tenany i Madagasikara dia nandray lasa teo ambany fahian'ny Ministeran'ny Fitantanam-bola notarihin'Atoa Victor Miadana, fa tsy ny Trésor frantsay intsony ny Tahirim-bolam-panjakana Malagasy araka izay voafaritry ny didy hitsivolana laharana faha 62-122

11 avril 1963 vao nanao ny fianianany ka nitana ny andraikitra ny mpitan-kaontim-panjakana ambon'ny ireo Inspecteurs du Trésor malagasy. Fianianana izay natrehin'ny filoha Philibert TSIRANANA sy ny Minisitry ny Fitantanam-bola Victor MIADANA teny amin'ny lapan'ny Praministra teny Andafiavaratra.

Ny taona 1993, dia niova ho Direction Générale ny Direction du Trésor. Mpiasa manodidina ny 1500 no mampihodina azy amin'izao fotoana izao.



Fianianan'ireo « Inspecteurs du Trésor » ny taona 1963

▲ Nangonin'i Rivolala RANDRIANARIFIDY
Tahirin-tsary : ANTA

CHRONIQUE

Equilibre de la trésorerie de l'Etat : La « magie » du Trésor ne sera pas opérante éternellement



Les ultimatums fusent de partout : le SECES, le SEM-PAMA, le SMM, les PARAMED, les médecins et même les transporteurs. Les militaires ont exigé une exonération d'impôt sur les revenus. Par ailleurs, afin de pouvoir maintenir les prix du pétrole et de l'énergie à leur niveau actuel, l'Etat a décidé d'octroyer des subventions aux secteurs concernés. Or, les manques à gagner en terme de recettes ne cessent de s'accumuler si bien que le Trésor, gestionnaire des fonds publics a le vertige et s'essouffle après trois longues années de dure labeur et de « magie » pour financer le gap chronique de la trésorerie.

LE PROBLÈME EST ÉCONOMIQUE.

Il s'agit en effet d'une parfaite illustration de la plus élémentaire des notions économiques : un budget limité face à des besoins illimités. L'allusion est simple : nul ne peut vivre au-dessus de ses moyens. Et quand bien même l'Etat ne pourrait être en faillite, une bonne gestion se traduit par l'orthodoxie financière, c'est-à-dire, le strict respect des règles budgétaires dont la règle de l'équilibre.

Au nom de l'austérité budgétaire – maîtrise de l'inflation et préservation de l'équilibre macroéconomique – pour cette année 2012, le tirage net de Bons de Trésor par Adjudication

(BTA) a été limité à 90 milliards MGA. Le Trésor a abandonné la pratique des avances statutaires auprès de la Banque Centrale. Les financements parallèles, caractérisés par des échéances courtes et des taux d'intérêt élevés, et la planche à billets n'ont jamais été envisagés. Ce sont autant de solutions de facilité que le Trésor aurait pu adopter s'il ne se souciait pas des impacts négatifs de ces instruments sur le niveau de vie des Malgaches.

Du mois de janvier au 30 avril de cette année, les dépenses réglées par le Trésor s'élèvent à 869 milliards MGA alors que les recettes encaissées sont de 699 milliards MGA. Ces chiffres révèlent la précarité de la situation de la trésorerie de l'Etat malgache, d'autant plus que le tirage de BTA – instrument de financement du gap qui découle du décalage entre la nécessité de tenir les engagements financiers et les rentrées de recettes – s'élève déjà à 45 milliards MGA (mai 2012).

TENDANCE À L'ÉTAT- PROVIDENCE, UNE THÉORIE DU SIÈCLE PASSÉ.

Bien que le temps ne soit plus à l'interventionnisme proprement dit, en ces temps de crise, l'Etat, par le biais du Trésor Public, a consenti des efforts dans le sens de l'intérêt général.

Pour pouvoir maintenir les prix du carburant à leur niveau actuel, des subventions d'un montant total de 75,95 milliards MGA – dont 40,8 milliards MGA sont des opérations neutres matérialisées par des opérations d'échanges de chèque entre l'Etat et les compagnies pétrolières concernant les impayés

de DTI (Droits et Taxes à l'Importation) – ont été accordées aux compagnies pétrolières depuis le mois d'octobre 2011. Ces subventions ont été octroyées au prorata de leurs parts de marché respectives fixées par l'Office Malgache des Hydrocarbures (situation au mois de mai 2012). Par ailleurs, l'Etat doit encore leur payer quelques 5,14 milliards MGA représentant des subventions variables suivant le volume des importations de produits pétroliers.

La JIRAMA, le plus gros client des compagnies pétrolières, a également bénéficié du soutien financier de l'Etat. A ce titre, au lieu et à la place de subvention, l'Etat a décidé de payer les fournisseurs de la JIRAMA en apurement de ses arriérés s'élevant à 62 milliards MGA. Le montant des factures déjà payées est actuellement à près de 53 milliards MGA. Par ailleurs, ladite société a toujours déclaré un gap mensuel de 30 milliards MGA.

Toujours dans cette idée de soutenir les prix, l'Etat a accepté de retirer les traites douanières en vue de régler les subventions allouées aux compagnies pétrolières, mesure qui va grever sa trésorerie de 33 milliards MGA. En outre, les échéances des traites douanières ont été rallongées à 6 mois contre 2 mois auparavant, et les compagnies pétrolières bénéficient de taux de change fixe. A ce titre, les charges supportées par l'Etat se chiffrent à 7 milliards MGA.

C'est la première fois dans l'histoire des finances publiques malgaches que l'Etat octroie et concède d'aussi grandes sommes pour soutenir les sec-

teurs stratégiques.

Outre ces conventions, protocoles d'accord et concessions diverses, l'Etat ne peut plus exercer sa puissance : désormais, le contrôle fiscal est traité de harcèlement fiscal. Il en est de même de la vérification des factures au niveau des grossistes. Parallèlement à ces fuites de recettes, l'on se bat pour obtenir d'avantages quelconques qualifiés de « droits ». Autrement dit, l'on cherche à alourdir davantage les charges de l'Etat dans un contexte de crise.

APPEL À UNE PRISE DE CONSCIENCE GÉNÉRALE

La corde est tirée des deux côtés. D'une part, il y a une grande partie de l'opinion qui pense que la période transitoire est la période de toutes les revendications. D'autre part, il y a les dirigeants qui, pour éviter des tensions politico-sociales, promettent l'impossible ou s'engagent dans des mesures non viables à terme, ignorant expressément la réalité de la trésorerie de l'Etat, histoire de calmer le concert de cloches. L'heure devrait être à la prise de conscience générale : la gestion budgétaire est régie par des règles précises. Primo, les dirigeants doivent cerner avec objectivité et réalisme la situation économique et financière de l'Etat. Secundo, les citoyens doivent analyser la réalité et mesurer les conséquences de leurs actes.

Ceci constitue l'énième mise en garde de la part du Trésor Public. Le seuil maximal de soutenabilité de la trésorerie a été franchi. Tout le monde est prévenu !

▲ Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO

GÉNÉRALITÉS

Faites connaissance avec la Trésorerie Générale Fénérive-Est

Une des fiertés du Trésor Public malagasy, la Trésorerie Générale Fénérive-Est figure parmi les plus performants des postes du réseau comptable avec quatre lettres de félicitations ministérielles successives à son actif. Pour parvenir à un tel niveau d'efficacité et d'efficience, le chemin a été long et la TG Fénérive Est a sa petite histoire et ses grandes spécificités.

De la Trésorerie Principale Fénérive-Est à la Trésorerie Générale Fénérive-Est

En 1963, le Décret n°63-195 du 29 Mars 1963 portant Organisation de la Direction Générale des Finances, comportant la Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique a créé la TP Fénérive-Est, poste comptable de quatrième catégorie, pour assurer les missions du Trésor Public dans cette localité. Avec la mise en place des Régions, la Trésorerie Principale a connu des changements radicaux tant au niveau de son organisation que de son fonctionnement. Elle a été érigée en Trésorerie Générale et classée poste comptable

supérieur de 3^{ème} catégorie par l'Arrêté N° 00899/2008-MFB/SG/DGT/DCP/SCP du 04 janvier 2008.

A l'instar de tous les postes comptables, son rôle principal est d'assurer la gestion financière et comptable de l'Etat, des Collectivités Territoriales Décentralisées (Région d'Analanjirifo et Commune Urbaine de Fénérive-Est) et d'un établissement public (Chambre de Commerce et d'Industrie d'Analanjirifo) : prise en charge et recouvrement des recettes, paiement des dépenses, tenue des comptabilités, garde et conservation des fonds et valeurs. La TG Fénérive-Est se différencie de la plupart des TG par l'éloignement de la représentation territoriale de la Banque Centrale de Madagascar (BCM). En effet, l'agence de la BCM se trouvant à Toamasina ; la réalisation d'un trajet de 100 km est nécessaire pour effectuer les opérations de trésorerie (virement, versement de chèques) et le traitement des dossiers en relation avec la Banque Centrale. Cet éloignement est source de décalage temporel entre les si-



Bâtiment actuel de la Trésorerie Générale Fénérive-Est

tuations des comptes des deux entités.

La TG Fénérive-Est compte 5 Perceptions Principales (PP) rattachées (Mananara Nord, Maroantsetra, Sainte Marie, Soanierana Ivongo et Vavatenina) et 9 Régies Financières dont 4 Centres Fiscaux, 1 Recette de Douanes, 2 Circonscriptions Domaniales et 2 Circonscriptions Topographiques.

De grandes péripéties

à travers le temps

Les postes comptables implantés dans la Région Analanjirofo sont caractérisés par l'éloignement et l'enclavement. Des contraintes géographiques qui favorisent les détournements de deniers publics et facilitent les actes de banditisme. Le Trésorier Principal de l'époque a même été tué et brûlé en 1993.

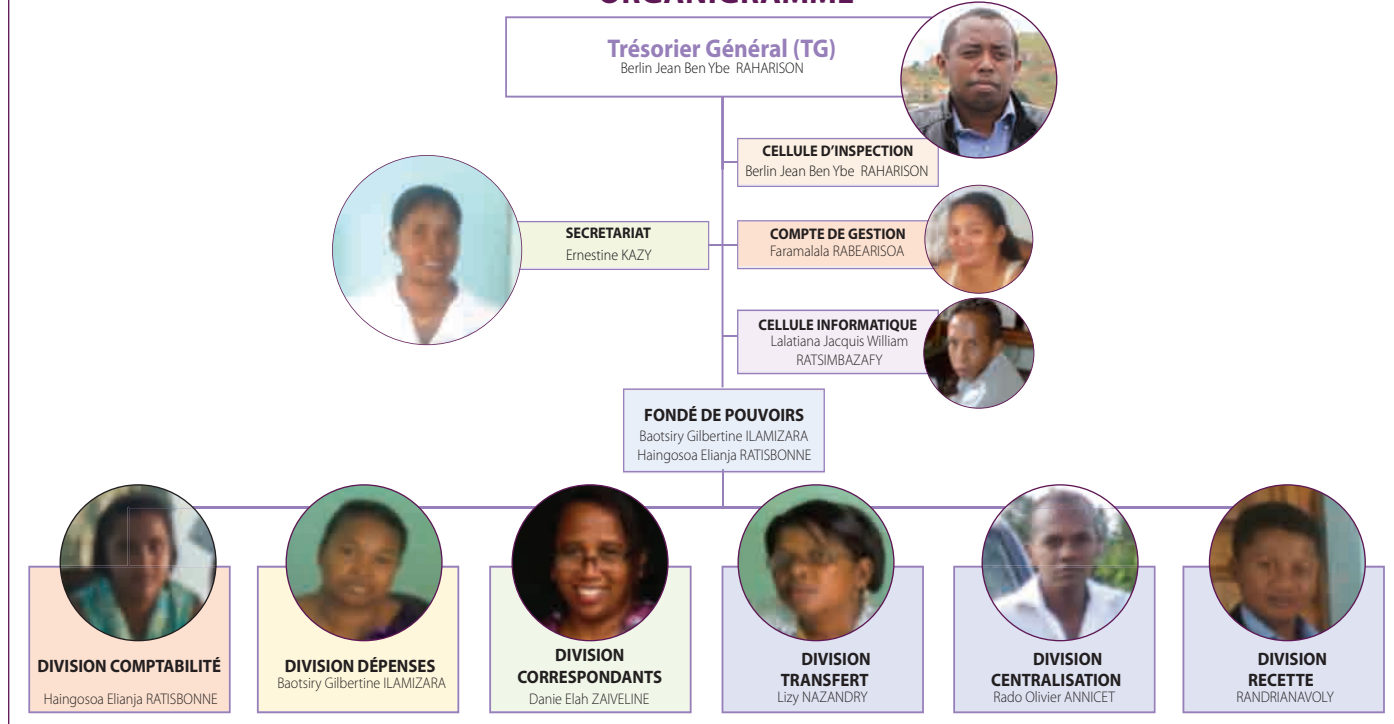
Avant l'année 2000, la Trésorerie Principale ainsi que les Percep-

EFFECTIF DE LA TG FENERIVE EST

- 3 Inspecteurs du Trésor
- 1 Concepteur
- 2 Réalisateurs
- 1 Réalisateur Adjoint
- 2 Techniciens Supérieurs

- 6 Encadreur
- 2 Comptables du Trésor
- 1 Employé de Service
- 1 Opérateur
- 1 Secrétaire Comptable
- 1 Garde Caisse
- 2 Détachées

ORGANIGRAMME



GÉNÉRALITÉS

Faites connaissance avec la Trésorerie Générale Fénérive-Est

tions Principales rattachées ont été qualifiées de postes comptables défaillants ayant un taux de prévalence très élevé en matière de détournement de deniers publics. Entre 1989 et 2000, le poste a enregistré neuf cas de détournement. Toutes les formes de mauvaise gestion ont été constatées comme : (i) le non-respect des délais d'envoi des transferts et de centralisation des documents comptables, avec un retard considérable de deux à trois ans, (ii) la défaillance en matière de classement et la disparition de certaines pièces, (iii) le double paiement de bons de caisse... Quatre agents inculpés de détournements en 2000 ont fait l'objet d'incarcération.

A partir de 2001, des redressements ont commencé avec le recrutement et la formation de 07 contrôleurs contractuels. Les

Trésoriers successifs, en l'occurrence, Jean José BITY et Berlin Jean Ben Ybe RAHARISON se sont efforcés de redresser le poste. Le rattrapage comptable, la réorganisation du personnel et surtout la responsabilisation de chaque agent étaient à l'ordre du jour. Depuis, la TG est l'un des postes comptables supérieurs les plus performants dans toute l'Ile. Elle a été choisie «Site Pilote» du Système Informatisé Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIIGFP) en 2002. Aujourd'hui, toutes les opérations y sont informatisées et le taux d'utilisation du SIIGFP atteint 80%. Au niveau du poste comptable, le système est en phase de stabilisation. Aujourd'hui, les missions de vérification des PP rattachées sont réalisées à 100 % chaque année depuis 2006, ce qui a permis une réduction

considérable des cas de détournement de deniers publics.

Même si la TG Fénérive-Est est devenue assignataire des dépenses du Budget Général de l'Etat en 2008, cette réorganisation n'a pas affaibli son niveau de performance malgré l'augmentation du volume de ses opéra-

tions (109 SOA, 63 ORDSEC,...). En outre, le délai moyen de traitement des mandats est maintenu à moins de 5 jours.

▲ Ernestine KAZY
RANDRIANAVOLY

Baotsiry Gilbertine ILAMIZARA
Haingosoa Elianja RATISBONNE

Lalanirina Jean-Michel
RAZAFIMANANTENASOA

Délai moyen de production des balances mensuelles

Indicateur	Unité	Valeur cible	Réalisation		
Délai moyen de production des Balances mensuelles	jour	15	2009	2010	2011
			16,3	12,2	11,7

Source : TG Fénérive Est

Délai moyen de production des Pièces Justificatives et envoi des comptes de gestion à la Cour des Comptes

Indicateur	Unité	Valeur cible	Réalisation		
Délai moyen de production et envoi des PJ à la Cour des comptes	jour	45	2009	2010	2011
			29	18	13

Source : TG Fénérive Est

Le saviez-vous ?



La TG Fénérive-Est, au cœur des richesses de la Région d'Analanjirifo

La Région Analanjirofo est constituée de 6 districts. Fénérive-Est en est le chef lieu où est implantée la Trésorerie Générale. Les cinq autres districts abritent les Perceptions Principales : (i) au Nord, Soanierana Ivongo, Mananara Nord et Maroantsetra ; (ii) au Sud Ouest, Vavatenina et (iii) à l'Est, l'île Sainte Marie.

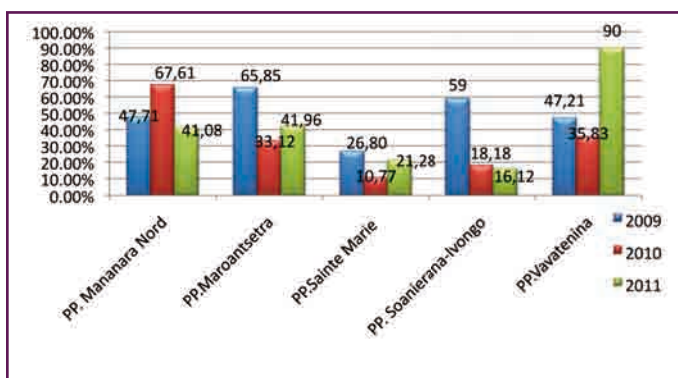
Cette Région est l'un des piliers économiques de Madagascar grâce à des atouts spécifiques et un capital d'avantages comparatifs tels que le girofle, la vanille, et d'autres produits de rentes ainsi que d'autres activités diverses qui feront le plus grand bonheur des professionnels via le secteur

minier, le tourisme, l'hôtellerie et la pêche. Elle tient ainsi une position stratégique dans le domaine de l'exportation. Cette position permet à la Trésorerie Générale Fénérive-Est de se situer au cœur des richesses.

En termes de ressources, les ristournes sur ces produits constituent, en général, les principales recettes des Collectivités Territoriales Décentralisées comptabilisées au niveau de la TG Fénérive-Est. Le graphique et le tableau ci-contre montrent l'importance des recettes enregistrées au niveau de chaque perception.

▲ Baotsiry Gilbertine
ILAMIZARA

Ristournes sur les produits locaux enregistrées par les PP rattachées (en%)



Recettes relevant du tourisme à la PP de Sainte Marie (en %)

Année	2009	2010	2011
Recettes	40,64	66,96	67,84

NB : L'importance du volume des recettes de la Commune Urbaine de Sainte Marie permet à sa PP de se doter d'une capacité d'autofinancement de 4 mois par an. Cela signifie que la PP suspend l'approvisionnement via BOA en provenance de l'ACCT au cours de ces mois.

GÉNÉRALITÉS

Les missions d'inspection ne sont pas faciles à réaliser

Un des objectifs principaux fixés par le Trésor Public est la transparence de la gestion des deniers publics et la fiabilité des informations comptables et financières produites. Le renforcement du contrôle interne permet de maîtriser les risques de malversations ou de détournements, du moins au niveau du réseau comptable. Des missions d'inspection à caractère inopiné sont ainsi effectuées au niveau des Perceptions Principales par les postes comptables supérieurs. D'où la raison d'être des Cellules d'Inspection.

Les missions d'inspection ne sont pas faciles à réaliser. En effet, les

difficultés d'accès à certaines localités constitue l'un des plus grands handicaps de la Région Analanjirofo dans la mesure où les lieux d'implantation des Perceptions de son ressort se trouvent dans des zones enclavées.

A titre d'exemple, la distance entre Fénérive-Est et Maroantsetra est de 360 km. Le trajet dure en général 2 à 3 jours. Ce délai peut aller jusqu'à une semaine selon le climat et l'état des routes sans oublier les 12 traversées en bac. En outre, les déplacements par voie aérienne pour la PP Sainte-Marie sont coûteux. Or, les crédits alloués n'arrivent pas à supporter les frais y afférents. En revanche, la

voie maritime depuis Soanierana Ivongo est un voyage à risque car la mer du littoral Est est très agitée, surtout pendant l'hiver. Des accidents mortels se sont fréquemment produits.

Ces difficultés géographiques

dans la Région Analanjirofo n'empêchent pas la TG Fénérive-Est de réaliser ses obligations avec une performance qui se situe largement au-delà du taux moyen annuel escompté.

▲ Haingosoa Elianja RATISBONNE



Bac Zahatra reliant Mananara –Nord et Maroantsetra

Les chefs de poste qui se sont succédé à la TG Fénérive-Est

Date d'installation	Nom et prénoms	Corps
01/01/1963	RAMAROSANDRATANA	Inspecteur du Trésor
01/12/1963	RANDRIAMANANA	Inspecteur du Trésor
01/01/1965	RANDRIANASOLO Charles	Inspecteur du Trésor
01/09/1968	RAJOMA	Inspecteur du Trésor
19/07/1971	ANDRIAMITANTSOA Robert	Inspecteur du Trésor
01/09/1973	RAMAHOLISON Jean	Inspecteur du Trésor
01/02/1976	BEZOKY	Inspecteur du Trésor
29/01/1979	FENO Pierre René	Contrôleur du Trésor
18/08/1984	RAMAROSON Frédo	Contrôleur du Trésor
24/06/1993	RASOLOFO Claude	Contrôleur principal du Trésor
15/12/2000	BITY Jean José	Inspecteur du Trésor
07/11/2005	RAHARISON Berlin Jean Ben Ybe	Inspecteur du Trésor

Les PP rattachées à la TG Fénérive-Est

PP Soanierana Ivongo

Tsy misy olana firy ny fizotry ny asa ato amin'ny Perception Principale Soanierana Ivongo. Ho fanohizana ny ezaka fanatsarana anefa, dia solosaina no ilaina hanampy ny fitaovana efa misy ao.

Marihina koa fa mbola mitam-

batra amin'ny biraon'ny Distrika hatramin'izao ny PP. Noho izany, maniry ny hanana trano vaovao izy satria efa misy tany nomen'ny «Commune Urbaine» hanorenana izany tamin'ny tao-na 2010.

▲ Guy Aimé RAVELOJAONA



Ireo mpiasa ao amin'ny PP Soanierana Ivongo

GÉNÉRALITÉS

PP Vavatenina

Ny fahateren'ny trano fiasana no olana eo amin'ny fanatante-rahana ny asa satria 20m² monja ny haben'ny birao iasan'ny olana dimy.

« Machine à écrire » iray ihany sisa no mandeha izay ifandim-

biasan'ny mpiasa rehetra, ka lasa manatara ny «transfert» rehetra atao. Koa dia manantena ny fijerena akaiky izany ny mpiasa eto amin'y PP Vavatenina.

▲ **Luc Richard Jimmy RAVELOMORA**



Ireo mpiasa ao amin'ny PP Vavatenina

PP Mananara Avaratra

Hatramin'izay ka hatramin'izao dia efitrano tokana nindramina tamin'ny Chef de District teo aloha no natokana ho biraon'ny Perception Principale Mananara Avaratra. Noho izany dia tery ny toerana satria ao ny « Guichet », ao ny « archives », ao ny toerana iasan'ireo « secrétaire », « agent détaché », « garde caisse » ary mbola andraisana vahiny ihany koa. Maniry ny hahazo trano hatao birao manokana ny Perception aty. Tsy ary

fomba ihany koa ny fitaovam-piasana. Mitarazoka noho izany ny fandefasana «comptabilité» satria simba ny «machine à écrire». Manampy trotraka izany ny fahatapanan-jiro matetika ka tsy ahafahana mampiasa ny «machine à calculer à bande». Na izany aza, irin'ny mpiasa fatratra ny hampiasa solosaina, manaraka ny fiovana mba fanatsarana ny asa.

▲ **Joseph RANDRIAMANANJARA**



Ireo mpiasa ao amin'ny PP Mananara Nord

PP Sainte-Marie

Anisan'ireo Perception Principale miaina rivo-baovao ny ao Sainte-Marie noho izy tsy mba natao zanak'lkalahafa, ka nahazo tombotsoa lehibe tamin'ny fanamboarana goavana natao tamin'ny tranony volana Jolay 2011. Nohavaozina avokoa na ny atiny na ny ivelany. Velombolo ireo mpiara-miasa, ary nahatsara kokoa ny fomba fiasa izany. Maro ihany koa ireo fampitaovana voaray: fanaka, solosaina, milina fikaontina vola, sy famantarana vola sandoka.... Zava-dehibe mbola tsy nisy hatrizay ka nampiharina nanomboka tamin'ity taona ity ny fanomezana anjara tetibola entina miasa ho an'ny Perception tsirairay avy, hahafahany mizaka tena, tsy miankin-doha intsony ny Foibem-Trésorerie Générale na amin'ny Foibem-



Ireo mpiasa ao amin'ny PP Sainte-Marie

pitondrana na koa amin'ny kaominina. Ezaka maro no vita saingy mbola misy ihany ireo hetaheta itadiavambaliny izay iarahan'ny Perceptions rehetra eto Madagasikara. Anisan'izany

ny fangatahana fampiofanana anatin'ny ivelany, miaraka amin'ireo tompon'andraikitra eo anivon'ny kaominina izay miara-miasa akaiky aminay. Mbola misy hatrany mantsy

ny tsy fahatomombanana amin'ny fitantanany ireo ny tetibolany kanefa tompon'andraikitra voalohany mizaka izany izahay «comptables». Araka izany, mila hamafisina ny fampiharana ny lalàna manasazy ireo «ordonnateurs» tsy manaraka ny fitsipika mifehy ny fitantanam-bolampanjakana ary jerena manokana ny sata mifehy ny «comptable». Izany no hatao dia mba hanavahana mazava tsara ny andraikitra ny tsirairay, mba tsy ho vesatra zakaina an-tampon-doha lalandava sanatria ny asa amandrahara sahanina, indrindra ho an'ny «comptable» izay tsaraina eo anivon'ny «Tribunal Financier».

▲ **Miora RANDRIAMORASON**

PP Maroantsetra

Aty amin'ny tapany farany avaratra amin'ny Faritra Analanjirofo no misy ny Perception Principale Maroantsetra, ao anatin'ny toera-piadin'ny Trésorerie Générale Fenoarivo Atsinanana, toerana anisan'ny saro-dalana mandritra ny taona.

Enina ny mpiasa ato amin'ny Perception Principale: efatra mpiasan'ny Trésor ary roa avy amin'ny Kaominina Ambanivohitra Maroantsetra, sy ny Distrika (Détachés).

Hatramin'izao dia tsy mbola manana ny biraony manokana ny Perception Principale Maroantsetra fa mbola

mikambana ao amin'ny biraon'ny Distrika. Vita amin'ny hazo ny trano ary naorina tany amin'ny taona 1960. Koa mangataka sy maniry ny mpiara-miasa mba hahazoana trano mafy sy manarapenitra izay tsy mampananosarotra ny fiarovana ny volam-bahoaka. Ho fanatsarana bebe kokoa ny asa dia mila solosaina ny ao amin'ny Perception Principale mba hanafahana ny fampandehanan-draharaha sy hanamorana ny fanaraha-maso ny asa ary hahafahan'ny aty amin'ny toerana saro-dalana manaraka ny fivoaran'ny teknôlôjia.

▲ **Alain J. RAZAFINDRATSOVY**



Ireo mpiasa ao amin'ny PP Maroantsetra

VAHININTSIKA

André Henri RAMINOSON

Inspecteur du Trésor (IT) de Classe Exceptionnelle

Mankalaza ny fahadimampolo taona nisiany ny Tahirim-bolam-panjakana malagasy amin'ity taona ity. Mirakitra tantara maro sy harem-pirenena tsy tokony hohadinoin'ny taranaka faramandimby izany tsingerin-taona izany. Andriamatoa André Henri RAMINOSON, Inspecteur du Trésor (IT) de classe exceptionnelle, iray tamin'ireo telopolo mianadahy nandray ny fahefana tamin'ny Frantsay ny taona 1963 ary nanao fianianana tamin'izany lanonana izany, no hampitamberina ireo zava-dehibe nanamarika ny Trésor frantsay, ireo fiovana nisy rehefa nomena ny Malagasy ny fitantanana. Hambarany etoana koa ny fahitany ny Tahirim-bolam-panjakana vokatry ny fanavaozana nentin'ireo mpitondra ankehitriny.

Gazety Tahiry : Azonao lazaina fohifohy ve ireo dingana nolalovanao ?

André Henri RAMINOSON : Ny 01 Aogositra 1958 no niditra niasa voalohany tao amin'ny Trésor frantsay ny tenako. Tamin'izany dia efa nomanina ny handray ny Trésor malagasy avy amin'ny Frantsay izahay. 34 taona no niasako teto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana ka ny 3 taona no tao amin'ny Trésor frantsay.

Ny tena nahafinarita ahy dia ny nahafahako namolavola ny «Statut particulier des Inspecteurs du Trésor». Rehefa lany soa aman-tsara izy io dia tokony ho tafiditra «Catégorie 8» ny IT. Ny «corps»-n'ny Inspecteur sasany izay nitovy fiofanana taminay kosa, toy ny Inspecteur des Régies financières anefa dia tsy nanaiky izany. Vokany, nanapa-kevitra ny Filoham-pirenena Philibert TSIRANANA ka natao «1^{er} Corps» tao amin'ny «catégorie 7» ny IT no sady nomena «bonification».

Raha vao tafaverina avy nandrato fianarana tany Frantsa, ny volana Arily 1963 ny tenako dia voatendry hiasa tany amin'ny TP Antsiranana. Fondé de Pouvoirs-n'ny Payeur Principal frantsay aho. Rehefa avy eo dia nitantana ny «Paierie secondaire» tao Antsohihy ny taona 1964-1971. Voatendry ho Trésorier Principal Antsirabe indray ny taona 1971. Niakatra ho ACCT io taona io hatramin'ny 1975. Niala ACCT ary nahazo famindran-toerana tany amin'ny TG Toamasina. Ny taona 1986 dia niakatra teto Antananarivo ary lasa lehiben'ny Comptabilité Publique satria niantso ahy Andriamatoa Pascal RAKOTOMAVO, Mi-



nistry ny vola tamin'izany fotoana izany.

Nalain'ny orinasa «Henri Fraise» indray ny taona 1991. Nitana andraikitra maro toy ny «appui technique»-ny orinasa mpikambana tao ny tenako. Nahafa-po ny lehiben'io orinasa io ny asa vitako hany ka «La crème» no niantsoana ahy tamin'izany. Niasa tao amin'ny Commune Urbaine d'Antananarivo ny taona 2000 hatramin'ny desam-

bra 2006. Niala, saingy voaantso fanindroany tao ny Oktobra 2010 hatramin'izao. «Coordonnateur de contrôle qualité» ary «Consultant» no andraikitra sahaniko.

Ankoatra ireo dia izaho no namokatra sy namoaka ny «Compte Général de l'Administration des Finances» nanamboarana ny «loi de règlement». Efa mpampianatra «vacataire» tany amin'ny Oniversiten'i Toamasina ary niasa tamin'ny



André Henri RAMINOSON nandray ny maripahaizana tany Paris tamin'ny 1963

«Cabinets» maromaro koa.

Gazety Tahiry : Inona no nampivavaka ny fitantanana Trésor tamin'ny andron'ny Frantsay ?

AHR : Izay rehetra mahakasika ny vola mivoaka ao amin'ny Masoi-voho frantsay teto Madagasikara dia notantanako (nanara-maso ny caisse d'avance nomena ny Tafika Frantsay, karaman'ny Frantsay...). Nilamina tsy nisy fahatarana mihitsy ny asa tamin'izany hany ka tsy mba nikorontana ireo mpaka vola, na dia ireo zokiolona nandray fiso-troan-dronono aza.

Tamin'ny andron'ny Frantsay koa dia tsy maintsy nisy «fonds de réserve» foana ary tsy nisy na nahalana ny «subvention». Tsy maintsy miasa be mba hahavitana ny asa ara-dalàna sy ara-potoana. Raha vao manao «heures supplémentaires» mantsy dia tsy maintsy hamarinina foana ny antony nahatonga izany.

Izay tsy niasa dia voaroaka. Tena sarotiny teo amin'ny fanajana ny asa ny lehibe isan-tokony tamin'izany. Ohatra tamin'izany ny fanajana ny ora fidirana : ka na iza na iza (Malagasy, vazaha, Réunionnais...) tara na tsy miasa dia mety ho voasazy sy ho voaroaka. Isaky ny tara koa dia mihena ny karama raisina.

Nisy mpiara-miasa taminay (vazaha), tsy afaka niasa indray andro noho ny rivotodoza tamin'ny 1959. Tsikaritr'Andriamatoa Balussou, Fondé de Pouvoirs-n'Atoa Lebègue, Trésorier Général, izany ka dia voaroaka tsy nisy fanazavana io vazaha io. Fehiny, mazana be ny fitsipika napetraka, ary didy jadona no nampiharina.

VAHININTSIKA

Tsy mataho-maso mena mihitsy koa ny vazaha. Izay tsy mahaloa hetra dia tratry ny «saisie». Tsy misy indra-fa fa avy hatrany dia miaraka amin'ny mpitandro ny filaminana ny tompon'andraikitra ao amin'ny Trésor manatanteraka izany. Ny Trésorier Général sy ny Fondé de Pouvoirs ny mihitsy no miara-midina manaraka ny fitakiana ireo karazan-ketra. Ny hetran-dahy (3 000 fmg) dia tsy maintsy tafiditra hatramin'ny iraimbilanja.

Gazety Tahiriy : Inona kosa ireo zavatra niova taorian'ny nanomezan'ny Frantsay antsika ny fitantanana ny Trésor ?

AHR : Na dia efa nomena antsika aza ny fitantanana dia mbola frantsay ny toe-tsaina. Mbola Frantsay koa ny ankamaroan'ny lehibe na teto Antananarivo na tany amin'ny faritra. Ny Fondé de pouvoirs ihany no gasy. Ny anton'izany dia mbola ny Frantsay no namatsy vola ny Trésor malagasy.

Io fomba fitantan'ny vazaha io kosa no nalaiko tahaka rehefa niandraikitra ny Trésorerie Principale aho taty aoriana. Nisy vazaha mpivarotra iray nanevateva ahy teo



Fihaonam-be fahatelon'ireo mpitantana ny Trésor Gabon - Febroary 1987

am-panantanterahako ny asako raha iny nanara-maso ny tsena tany Antsiranana iny aho. Tsy nisy resaka be fa teo noho eo ihany dia niantso mpitandro ny filaminana aho, notanana ary naiditra «violon» avy hatrany io olona io.

Tao anatin'ny efa-taona farafahatarany dia tsy maintsy tafiditra avokoa ny hetra. Noho io fomba fiasa io dia nankasitrahana Andriamatoa Benard, filohan'ny «Cour des Comptes» sy Andriamatoa Randriamanana, Vice Président ny tenako rehefa nidina ifotony nijery ny fitantanako izy ireo fony izaho

tao Antsirabe. Faly dia faly tokoa ny tena.

Nahagaga fa mbola nidinan'Andriamatoa RARIVOSON, Tale Jeneralin'ny Inspection Générale de l'Etat sy ny mpiara-miasa taminy indray aho fony ACCT ny taona 1972 ary dia mbola nahazo fankasitrahana ihany.

Gazety Tahiriy : Ahoana kosa ny fahitanao ny fomba fitantanana ny Trésor ankehitriny ?

AHR : Misongadina ny vokatra azo amin'ny fitantan'ireo lehibe isan-tokony eo anivon'ny Tahirim-

(Tohiny)

bolam-panjakana ankehitriny. Azo tsapain-tanana ny kalitaon'ny asa vita raha tsy hiresaka afa-tsy ny nandaminana ireo mpandray fisotroan-dronono fotsiny ny tenako. Tao anatin'ny fotoana fohy dia voavaha ny filaharana lavareny izay nampijaly ireo zokiolona nandritra ny taona maro. Eo ihany koa ny fanavaozana ny fotodrafitrasa sy fampitaovana ireo «postes comptables» manerana ny Nosy.

Ny fisian'ny «GAC» (Gestionnaire d'Activités) dia taratry ny fahombiazan'ny fitantanana-draharaha. Midika izany fa voalamina mialoha avokoa ny asa rehetra izay hatao. Fehiny, voafehin'ny mpitondra ankehitriny tsara ny fitantanana-draharaham-panjakana ka azoko lazaina fa tsy mitsanga-menatra amin'ny zava-bitany izy ireo.

Farany, tena faly dia faly tokoa ny tenako raha mbola mila fiarahamiasa amiko ny tompon'andraikitra ao amin'ny Trésor satria hiverina amin'ny taniny indray izany ny jiosy. Na izany aza dia matahotra ny hia-katra tosi-drà ihany ny tena noho ny «stress» eo amin'ny asa.

▲ Nangonin'ny Yves RAKOTO

ACTUALITÉS

Tokony ho laharam-pahamehana eny amin'ny «postes comptables» ny toeram-pivoahana

I ankinan'ny fahasalamana ny fahadiovana ary anisan'izany ny fananana toeram-pivoahana manara-penitra. Tsy tokony hatao ambanin-javatra araka izany ny fametrahana azy ireny eny amin'ny toeram-piasana.

Tsikaritra nandritra ny fitsidihamp-paritra natao teny amin'ny «postes comptables» manerana ny Nosy fa saika tsy zarizary, tsy madio ary tsy manara-penitra avokoa ny toeram-pivoahana. Misy mihitsy aza no tsy mba manana izany akory fa manary ny malotony eny rehetra eny.

Noho izany, laharam-pahamehana ny fanorenana toeram-pivoahana vaovao sy manara-penitra eny amin'ireo «poste comptable» tsy manana izany. Tafiditra ao amin'ny politikan'ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana rahateo ny fanatsarana ny tontolon'ny asa sy ny kalitaon'ny tolotra ho an'ireo mpifanerasera. Ny Foibe moa dia miezaka hatrany amin'ny fanatsarana, koa anjaran'ny tsirairay no mikajy sy mikolokolo ny zava-bita mba tsy hahavery maina izany ezaka goavana izany.

▲ Ony N. RABENANTOANDRO



Miteny ho azy ny sary e !

INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

Damase ANDRIAMANOHISOA

Président du Conseil d'Administration de la BNI-CA

Le rôle d'une banque est de financer l'économie. La théorie de la croissance endogène illustre ce rôle de la banque - l'intermédiation financière - dans l'endogénéisation de l'épargne. En période de crise, il est constaté une surliquidité permanente du secteur bancaire. Mais les interventions sont orientées vers des transactions de court terme, des crédits à la consommation, et les placements à moindre risque auprès de l'Etat à travers les Bons de Trésor par Adjudication (BTA). Quels impacts engendre ce comportement du secteur bancaire malgache sur la viabilité de l'économie nationale ? Damase ANDRIAMANOHISOA s'exprime.

Gazety Tahiry : Que représente un système bancaire pour un pays ?

La qualité du système bancaire d'un pays représente l'image de sa solidité économique. A l'Ile Maurice, le taux de bancarisation est à plus de 80%. Par rapport à la population mauricienne, ce chiffre est impressionnant ! Il y a une assise financière solide à travers un système bancaire solide. Il est difficile d'imaginer un développement économique sans la présence d'une banque. Pour Madagascar, les banques ne suffisent pas en nombre, et le taux de bancarisation est faible. Il n'est que de 5%.

GT : Estimez-vous que les banques jouent pleinement leur rôle sachant que le taux de transformation des dépôts au niveau du système bancaire à Madagascar tourne autour de 50% alors que dans d'autres pays en voie de développement dont par exemple le Maroc et l'Ile Maurice, ce taux atteint 90%, ce qui explique sûrement leur essor économique ?

L'évolution des encours de crédits bancaires est imputable aux différents facteurs ci-après :

a) à la crise malgache qui perdure avec ses effets néfastes sur les investissements et sur certains secteurs d'activité. Le marasme qui s'en est résulté et qui se caractérise par une baisse généralisée des importations a eu pour conséquences : (i) la baisse de l'utilisation des lignes de crédits bancaires destinées au financement des importations ; (ii) la baisse de l'utilisation des lignes de crédits bancaires destinées au financement des exportations des produits de textile, de pêche ; (iii) la baisse des encours de financement des secteurs de BTP, de l'hôtellerie, de transit ; (iv) la rareté des demandes de financements bancaires d'investissements.

b) à l'évolution de l'Ariary par rapport aux devises étrangères qui a notamment fait que certains opérateurs qui conservaient leurs devises en prévision d'une éventuelle dépréciation de la monnaie locale, ont

abandonné cette politique pour réduire leurs découverts bancaires en Ariary en vendant lesdites devises.

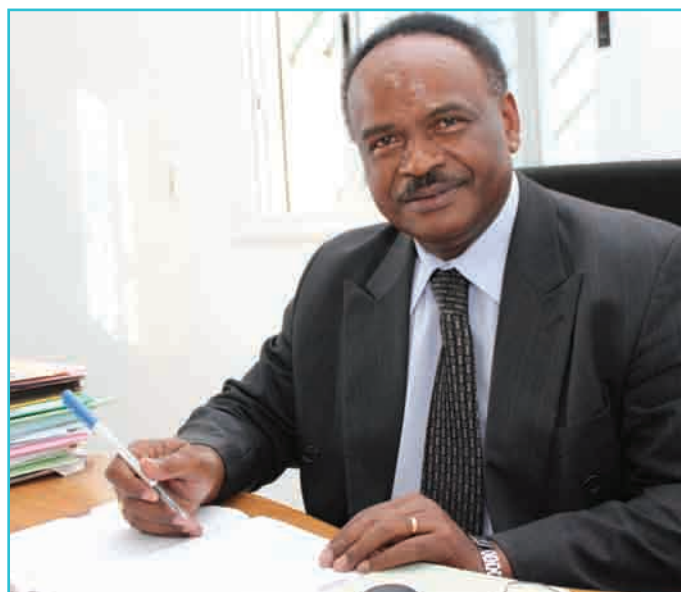
c) à la déstabilisation inattendue du secteur des PPN depuis 2010 qui s'est caractérisée par la défaillance en chaîne de grossistes importants en PPN (farine, huile, sucre, ciment) entraînant dans la tourmente tout le secteur dont les acteurs sont très impliqués et révélant des pratiques de cavalerie (tirages de complaisance) et de ventes à découvert : la hausse brutale et forte des impayés en 2010/2011 a engendré une méfiance des clients envers les paiements par traite mais a aussi nécessité de la part des banques une sélectivité accrue.

Face à cette évolution des encours de crédits, les ressources bancaires se sont accrues en faveur de :

a) la concurrence accrue entre les banques qui a notamment engendré un renchérissement des taux de rémunération des dépôts. Naturellement, cette augmentation des taux créditeurs n'a pas manqué d'intéresser ceux qui disposent de liquidité. Cette concurrence acharnée s'est généralement accompagnée de la conquête de nouveaux clients par octroi de conditions préférentielles et services ;

b) la crise malgache a eu un effet paradoxal sur le comportement de certains clients qui, autrefois à emplois, sont devenus des clients à ressources : c'est notamment le cas des opérateurs qui ont opté pour un report d'investissements, ceux qui n'acceptent plus les ventes à crédit par méfiance ou qui ont décidé de renforcer leur structure de recouvrement (voir explication relative à la déstabilisation du secteur PPN ci-dessus), ceux qui ont réussi à renégocier des tarifs et délais fournisseurs ;

c) l'augmentation conjoncturelle des ressources en devises liée à des anticipations sur le cours de l'Ariary par le biais de : (i) l'augmentation des dépôts sur OCD (ouvertures de crédits documentaires) par les clients importateurs, (ii) l'attentisme des clients exportateurs disposant



Damase ANDRIAMANOHISOA, PCA de la BNI-CA

de devises.

GT : Quels problèmes rencontrent les banques dans l'exercice de leurs fonctions ?

Les banques se trouvent souvent confrontées à des non remboursements résultant soit des conséquences de la crise économique, soit d'une mauvaise foi pure et simple. Il y a également le risque opérationnel et les malversations. En outre, les banques subissent également les dysfonctionnements du système judiciaire à Madagascar. Quand une banque procède au recouvrement de ses créances, il lui est difficile de faire appliquer les privilèges dont elle dispose. Aujourd'hui, des banques sont même victimes d'erreurs judiciaires. Il est arrivé qu'une banque ait été victime d'une plainte d'un client alors que ce dernier lui-même est poursuivi par la banque au tribunal. Ces dysfonctionnements non seulement pénalisent les banques mais entachent l'image même du pays. En effet, les banques présentes à Madagascar ne sont pas proprement malgaches mais des filiales des banques extérieures. A travers ces dysfonctionnements, l'image de la sécurité des investissements à Madagascar prend un sérieux coup.

GT : Quelles solutions préconisez-vous face à cette situation ?

Une prise de conscience des responsables, accompagnée d'une application juste et équitable des décisions de justice se traduisant par un véritable changement de comportement des uns et des autres sont nécessaires.

Pour les PME, la situation de limitation d'intervention s'explique par quelques points précis notamment l'existence des fonds propres car dans le cadre de l'appréciation des risques, les banques estiment que les entreprises doivent avoir préalablement démontré leur capacité de ne pas perdre de l'argent, qu'elle a commencé et a réussi son activité. Les banques actuelles sont des banques commerciales qui accompagnent le développement des entreprises mais elles ne sont pas les seuls acteurs à considérer dans le développement des entreprises. Aujourd'hui, plusieurs institutions ont été créées pour accompagner les entreprises dans le renforcement de leurs fonds propres, par exemple la SONAPAR, le FIARO,... pour faire en sorte qu'elles répondent aux critères des banques. Une collaboration avec ces institutions est en cours actuellement et mérite d'être vulgarisée car une fois qu'elles

INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

(Suite)

entrent dans le capital des PME, ces dernières arrivent à satisfaire les critères des banques, représentant ainsi une garantie du sérieux de l'activité du promoteur. L'appréciation des risques est primordiale pour les banques car un risque mal calculé peut jouer en défaveur des banques et se traduit souvent par des pertes. Cela implique une diminution de leur subsistance surtout vis-à-vis de leurs déposants car pour pouvoir prêter, elles utilisent les dépôts des autres.

GT : Dernièrement, on assiste au départ de certaines banques de premier ordre. Pourquoi ? Cela ne portera-t-il pas atteinte à la robustesse, à l'image et à la crédibilité de notre système bancaire ?

Le départ de ces banques est dû à des décisions stratégiques prises au niveau de leur siège, que tous les pays en développement subissent. La BNP par exemple a vendu toutes ses filiales africaines, le Crédit Agricole a fait pareil, il reste la BNL. Les banques occidentales ont axé leurs efforts dans le financement de l'Europe de l'Est qui étaient à l'époque sous la tutelle de la Russie. Aujourd'hui, ces pays sont indépendants, et certains ont rejoint l'Union

Européenne. Il n'y a aucune remise en question de la crédibilité du système bancaire malgache, qui est, je vous l'affirme, en bonne santé, mais c'est plutôt une politique de proximité des banques européennes. D'ailleurs, ces banques sont remplacées par d'autres banques de premier ordre ou de dimension internationale.

GT : Comment les banques participent-elles à la lutte contre le blanchiment d'argent ?

Les banques sont l'un des acteurs stratégiques et un maillon essentiel dans la lutte contre le blanchiment à Madagascar. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur le blanchiment en vigueur à Madagascar, l'ensemble des banques agréées par la CSBF composant le système bancaire malgache ont déjà mis en place et mettent en application depuis quelques années des procédures extrêmement strictes et rigoureuses de contrôle des opérations bancaires en conformité totale avec les dispositions de cette loi et qui permettent aujourd'hui d'identifier et d'éviter toute tentative dans ce domaine.

GT : En tant qu'opérateur économique dans le secteur privé,

comment décrivez-vous les impacts de cette crise au sein des entreprises en général ?

Le secteur textile a beaucoup souffert avec le départ de l'AGOA. Le secteur des BTP, un des plus vulnérables parce que les gros marchés sont financés par des bailleurs de fonds, a connu une rupture avec la communauté internationale. Madagascar a également perdu sa crédibilité touristique : il n'y a pas suffisamment de garantie pour assurer un séjour correct pour les touristes, la compagnie locale de transport aérien a connu des problèmes, il y a l'insécurité, le problème d'énergie et la qualité des infrastructures.

D'autres secteurs n'ont été touchés que faiblement. Les entreprises alimentaires se développent normalement puisque les besoins alimentaires sont incompressibles. Il en est de même pour les opérateurs téléphoniques dont les activités ont explosé.

GT : Vous êtes la première personne à dire que les entreprises ne cessent de se développer dans la conjoncture actuelle, expliquez-nous ?

J'ai des partenaires qui ont investi pendant la crise malgré l'absence d'incitations. Il y a toujours des

besoins à répondre et à satisfaire. J'aimerais insister sur le fait que l'Etat puisse être attentif aux efforts déployés par les opérateurs. Un de mes partenaires a même réussi à délocaliser une usine de l'Ile Maurice en pleine crise, pour vous dire que le plus important c'est la confiance au développement de ce pays.

GT : Pensez-vous que dans le contexte actuel, l'Etat a un rôle à jouer ?

L'Etat doit jouer le rôle de facilitateur. L'EDBM (Economic Development Board of Madagascar) avant la crise a pu créer une entreprise en trois jours. Aujourd'hui, c'est de nouveau le parcours du combattant. L'Etat doit vraiment être à l'écoute des opérateurs. De cette manière, les opérateurs sentiront cette franche collaboration. Madagascar a besoin de développer le secteur industriel. Pour cela, un cadre juridique précis doit être instauré et le code des investissements doit être appliqué. Cela permettra aux opérateurs d'avoir une visibilité à long terme et des connaître la meilleure orientation de leurs investissements. Il faut encourager les nationaux à investir.

▲ Jenny MAHAVINA

Ony N. RABENANTOANDRO

SOSIALY

Ireo nandeha nisotro ronono



Jean François Basile RAVONISON

Assistant d'Administration, TG Miarinarivo
35 taona niasana

Tao amin'ny TG Miarinarivo no niasa voalohany Andriamatoa RAVONISON, ary tsy niala tao mihitsy izy mandram-pandehany nisotro ronono. Niandraikitra ny karaman'ny mpiasan'ny Kaominina Ambanivohitr'i Miarinarivo, ny «crédit» Santé sy Défense izy ary mpikambana tao amin'ny «Cellule d'Inspection». «Trésoriers» fito no nifandimby niara-niasa taminy ka ny Inspecteur du Trésor Charlot Berthin RAOELINARIFERA, no nisantatra izany ny taona 1977.

«Tsara fiasara ny asako teto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana», hoy Andriamatoa RAVONISON satria

tsy mbola fahitako hatramin'izany niainako izany Tale Jeneraly sy ny mpiara-miasa aminy tonga nitsidika anay izany. Tena nahafaly koa ny nifanakalo hevitra sy nifampizara ny olan'ny mpiasa tamin'izy ireo. Tanjona ny hahazo vokatra bebe kokoa noho ny teo aloha. Ankoatra izany dia azo tsapain-tanana ny fivoaran'ny Tahirim-bolam-panjakana teo amin'ny asa, ny fampitaovana, ny fanavaozana ny fotodrafitrasa.

Mirary soa ireo zandry amperin'asa, hahavita be ary tsy hosolafaka amin'ny andraikitra sahaniny Andriamatoa Jean François Basile RAVONISON.

Jeannot Yves ANDRIANAIVO RAKOTOMALALA

Agent Comptable CNAPMAD, Comptable du Trésor,
36 taona niasana

Ny 24 Novambra 1976 no tafiditra niasa tao amin'ny PP Ankazobe Andriamatoa RAKOTOMALALA. Nahazo famindran-toerana tao amin'ny TP Antananarivo telo taona taty aoriana izy. Nivadika tany amin'ny TP Toamasina ny volana Martsa 1981,

lasa agent comptable-n'ny (AC) ENAP ny volana Aprily 2006. Namboka ny 25 Martsa 2008 kosa no lasa AC CNAPMAD ary nijanona tao mandram-pandeha nisotro ronono, ny tenany.

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO

Ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana dia mankasitraka sy misaotra ary mitso-drano azy mirahalany noho ny asa vitany.

ACTUALITÉS

TG Antsirabe : Vita ny fanarenana ireo simban'ny rivodoza

Namela takaitra tao amin'ny Trésorerie Générale Antsirabe ny fandalovan'ny rivodoza Giovanna. Nahitana fahasimbana avokoa ny anatin'ny sy ivelan'ny trano ka nitarika fahasahiranana eo amin'ny fanatontosana

ny asa. Nandray andraikitra avy hatrany ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana ka nanampy tamin'ny fanarenana ny simba sy ny fanavaozana ny trano. Misaotra ireo tomponandraikitra rehetra eto amin'ny Tahirim-bolam-panjakana



Ny ivelan'ny tranon'ny TG Antsirabe

tamin'izany ny mpiasa ao amin'ny TG Antsirabe.

Na dia izany aza dia maniry ireo mpiasa mba hijerena akaiky ny fotodrafitrasa ao anatin'ny. Efa tranainy sady tery ny trano fiasana. Tery sady tsy ampy rivotra ny «caisse» ka

manempotra rehefa fotoana fandoavana karama sy fisotroan-dronono. Mila fanavaozana tanteraka ihany koa ny toeram-pivoahana ao amin'ny TG Antsirabe satria mety hisy fiantraikany amin'ny fahasalaman'ny mpiasa.

▲ Olga RAOLIVOLOLONA



Toy izao ireo tafo simba

PP tsy manana herinaratra : «Panneaux solaires» no vahaolana

Tafiditra ao anatin'ny fandrahan'asan'ny Tahirim-bolam-panjakana ny fanomezana fitaovana mandeha amin'ny herin'ny masoandro na ny «panneaux solaires» ho an'ireo «Perceptions Principales» any amin'ny faritra lavitra sy saro-dalana. Vato misakana amin'ny fanatanterahan'ireo PP ny asany, ny tsy fa-

halavorarian'ny herinaratra any amin'ireny toerana ireny. Any Befotaka Atsimo sy Midongy Atsimo ohatra dia ora iray na roa isan'andro no mandeha ny herinaratra. Mijaly ireo mpiasa satria tsy afaka mampiasa fitaovana mandeha amin'ny herinaratra amin'ny ora fiasana. Tsy maintsy manenjika mamita ny kaontiny mandritra

ny fotoana mampandeha ny jiro ny PP ka mety hisy fiantraikany amin'ny asany izany. Mba hanatsarana ny kalitaon'ny asa dia tanjona kendren'ny Tahirim-bolam-panjakana ny fampitaovana «panneaux solaires» ho an'ireny PP ireny amin'ity taona ity.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY



Toy izao no hiriana hapetraka eny anivon'ireo PP

Andraikitra ny mpitandro filaminana koa ny miaro ny PP

Fantatra nandritra ny fitsidian'ny iraky ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana tany amin'ny faritra atsimo atsinanan'ny Nosy iny fa mbola misy ihany ireo «Perceptions Principales» tsy andrasan'ny mpitandro filaminana. Ireo PP any amin'ny faritra lavitra sy saro-dalana no tena voakasik'izany.

Milaza ireo mpitandro filaminana fa noho ny tsy fahampian'ny olona no tsy ahafahan'izy ireo manatanteraka izany. Voalazan'ny didy aman-dalana ma-

nan-kery anefa fa tsy maintsy andrasan'ny mpitandro filaminana ny toerana itahirizana ny volam-bahoaka satria tsy manana ny fahefana sy ny fahai-za-manao hiatrehana izany ny mpiasa ato amin'ny Tahirim-bolam-panjakana. Raha mitohy ny tsy fandraisana andraikitra ny mpitandro filaminana dia tsy maintsy handray fepetra hana-katonana ireo «postes compatibles» tsy misy mpiambina ny Tahirim-bolam-panjakana.

▲ Rivolala RANDRIANARIFIDY



Ireo mpitandro filaminana manara-maso ny «caméras de surveillance» ao amin'ny PGA

INTERNATIONAL

XIV^{ème} Colloque International des Services du Trésor

Les services du Trésor public, piliers de la réforme de l'État et de la décentralisation

Du 12 au 15 Mars 2012, le Togo a accueilli le XIV^{ème} colloque international des services du Trésor, avec la participation des hauts responsables des administrations en charge du Trésor et de la Comptabilité Publique des pays de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Est, y compris Madagascar. Les objectifs majeurs de cette rencontre étaient : (i) le renforcement des liens privilégiés de coopération en matière de techniques financières pour améliorer la gestion des finances publiques, (ii) l'échange et la confrontation des expériences de chaque pays participant en matière de réformes des finances publiques, et (iii) le partage des difficultés rencontrées et l'identification des bonnes pratiques.

Aussi, deux thèmes principaux ont-ils été abordés durant cette réunion : (i) la fonction comptable au cœur des réformes de l'État, et (ii) l'offre des services du Trésor Public aux collectivités locales pour garantir la réussite de la décentralisation. En effet, source essentielle d'information, la comptabilité de l'État est au cœur des réformes du système des finances publiques. La mise en œuvre des normes comptables internationales, l'introduction de la comptabilité patrimoniale, la diffusion des systèmes de contrôles internes ou la vérification et certification des comptes constituent les axes forts de ces réformes à adopter et exigent l'utilisation de nouveaux outils et procédures ainsi qu'une nouvelle organisation des services.

Plusieurs points ont été évoqués durant ce colloque. Primo, l'établissement du bilan d'ouverture dans la comptabilité patrimoniale, la normalisation des comptes et l'intervention du comptable dès la phase administrative de la liquidation, ont été soulevés car ils impliquent une relation étroite entre les gestionnaires et les comptables. La fonction comptable est

désormais partagée entre eux. A titre d'exemple, les avancées du Maroc dans la gestion des finances publiques ont été spécialement saluées durant ce colloque. Les apports de son nouveau système d'information sont significatifs : données fiables en temps réel et bilan d'ouverture au 01/01/2011 établi. L'exemple du Maroc a mis en évidence les problèmes comptables et financiers liés à la fiabilité des inventaires physiques et des évaluations comptables liés à l'établissement du bilan d'ouverture.

Secundo, l'optimisation des effets des outils d'analyse et d'information comptable est nécessaire pour maîtriser les risques comptables et financiers. D'une part, le dispositif de contrôle et d'audit interne comptable, qui s'intègre de façon permanente dans l'activité normale des postes comptables, est à améliorer. D'autre part, l'accélération de la production des comptes de l'État fait également partie des challenges pour la fonction comptable. Lors des interventions sur ce sous-thème, le Directeur Général du Trésor malagasy a souligné que la bonne gouvernance implique une obligation de redevabilité pour tous les gestionnaires et comptables publics qui sont détenteurs des fonds, titres et valeurs publics. Ainsi, tous les responsables doivent rendre compte de leur performance technique (en terme d'efficacité et d'efficience, et de leurs opérations financières, d'où les efforts à entreprendre dans le cadre de la production des comptes de l'État. La valorisation des comptes de l'État est tout aussi importante pour la fonction comptable. Le représentant de la France a mentionné l'importance de l'application des normes comptables, qui sont contrôlables et comparables, garantie de l'exactitude des comptes et gage de fiabilité et de crédibilité.

De plus, les différentes politiques de décentralisation accroissent les compétences

des collectivités locales et leur influence dans la vie publique. Dès lors, les questions de financement, de gestion financière et d'accompagnement des collectivités décentralisées par les services du Trésor apparaissent comme cruciaux pour la modernisation de la gestion publique. L'une des questions débattue en ce sens était la mise en place du compte unique au Trésor. Pourquoi un compte unique ? Les collectivités locales n'ont qu'une maîtrise partielle des flux financiers qui affectent leurs comptes. C'est l'État qui fixe les règles relatives aux recettes et dépenses de la collectivité territoriale. Le maniement des fonds publics, le recouvrement des impôts locaux et leur reversement à leurs destinataires respectifs se font à un rythme que seul l'État est en mesure de contrôler en fonction de sa trésorerie. En versant divers concours et subventions aux collectivités, l'État est aussi à l'origine d'une part substantielle de leurs ressources définitives. Le compte unique au Trésor présente également l'avantage d'obtenir la garantie de l'État à hauteur des fonds déposés et la gratuité du service comptable et bancaire assuré par l'État.

Le dernier point soulevé lors du colloque est sur le rôle de conseil que les comptables ont à jouer envers les collectivités décentralisées. Grâce aux informations financières dont il dispose, le Trésor Public est un interlocuteur pertinent dans la gestion des finances publiques. A l'instar du Maroc, les résultats des analyses financières effectuées par le Trésor Public sont des outils de valorisation financière et comptable pour les collectivités : (i) s'ils permettent une appréciation de leurs finances (performance de la fiscalité, autonomie financière et part de l'emprunt dans l'investissement), (ii) s'ils sont des instruments efficaces pour les prises de décision (maîtrise des dépenses), et (iii) s'ils facilitent la comparaison des collectivités (entre elles,

par rapport à la performance moyenne et par rapport aux normes de gouvernance locale). Il s'agit de mettre la déconcentration au service de la décentralisation, de mettre les compétences du Trésor public à la disposition des collectivités locales. Evidemment, la fonction de source d'informations financières attribuée au Trésor Public est vouée à évoluer et à s'intensifier. La réussite des réformes dépend d'une forte implication à tous les niveaux d'intervention et d'une poursuite en continu des changements. Reste à savoir si la grande famille du Trésor Public malagasy est prête à relever les défis que ces évolutions vont entraîner.

▲ Mireille RANDRIANTOANDRO
Miora RANDRIAMORASON

Liste des pays participants

- Algérie
- Benin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Centre Afrique
- Comores
- Congo
- Congo RDC
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Haïti
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Mozambique
- Niger
- Sao Tome
- Senegal
- Tunisie
- Vietnam

Pays co-organisateurs :

- France
- Togo

Organisations :

- ADETEF France
- AFD
- AFRITAC Ouest
- AIST
- BAD
- Banque Mondiale
- BCEAO
- FMI
- PNUD
- UEMOA
- Union Européenne

INTERNATIONAL

Une importante délégation de la Banque Africaine de Développement (BAD) est venue s'enquérir de la situation du pays

Une mission combinée de l'Administrateur pour Madagascar, Abdelhak BENALLEGUE, assisté de son Conseiller - Ihajambolantiana RANJALAHY, et du Directeur régional en charge du pays, Chiji OJUKWU, accompagné du Chef des Opérations- CHERIF, a eu lieu du 29 Avril au 04 Mai 2012. Cette mission rentre dans le cadre du suivi du pays ainsi que la préparation des prochaines Assemblées Annuelles du Groupe de la BAD qui se tiendront à Arusha-Tanzanie à la fin de ce mois. La visite avait pour objectif d'engager un dialogue avec le Gouvernement sur la Stratégie-pays de la BAD pour la période 2012-2013, la situation du portefeuille de projets, la situation actuelle du pays ainsi que les perspectives.

L'équipe du Ministère des Finances et du Budget (MFB), dont les représentants de la Direction Générale du Trésor, a été la première à recevoir la délégation car le MFB assure la tutelle financière des projets et constitue à ce titre le principal interlocuteur de la BAD.

A part les discussions d'ordre général sur l'état d'avancement des différents projets, les échanges ont porté sur l'évolution de la situation politique du pays et principalement sur les perspectives de sortie de crise. En effet, à l'instar



Lors de la visite au CSBII de Fiadanana Féoarivo

des autres partenaires techniques et financiers, la BAD a toujours rappelé la nécessité d'un retour à l'ordre constitutionnel pour que les relations et la coopération entre le pays et l'institution puissent reprendre normalement. Les missionnaires sont d'ailleurs revenus sur la question lors de leur audience auprès de la Présidence de la Transition.

En outre, des visites auprès des ministères sectoriels ont été programmées pour discuter plus en détail de leurs projets respectifs. Lors de ces rencontres, la plupart des ministères de tutelle technique ont soulevé l'insuffisance des crédits de Ressources Propres Internes (RPI) parmi les problèmes entra-

vant la bonne exécution des projets. Par rapport à ce sujet, le MFB a attiré l'attention sur le fait qu'en cette période de crise, les budgets alloués aux ministères ont dû être revus à la baisse et qu'il appartient à chaque département d'en faire la répartition suivant leurs propres critères de priorisation. Ainsi, s'ils constatent une insuffisance des RPI des projets, il leur appartient de procéder à des aménagements internes de crédit car le MFB ne pourra pas satisfaire à toutes les demandes de crédits complémentaires qui lui sont soumises.

Enfin, des descentes auprès de 2 projets financés par la BAD ainsi qu'une réunion avec les Cellules d'Exécution des Projets (CEP) ont

figuré dans le programme de la mission. Lors de ladite réunion, les missionnaires ont sensibilisé les CEP sur l'importance de l'amélioration de leurs performances respectives afin d'assurer celle du portefeuille en général, et ce, parce que l'allocation des ressources dont le pays peut bénéficier dépend en grande partie de ce niveau de performance.

Après cette visite des émissaires de Tunis, le prochain rendez-vous du MFB avec les autorités de la BAD sera donc celui d'Arusha où certainement l'occasion sera saisie pour plaider la cause du pays auprès du Président du Groupe.

▲ Haingotiana RAJEMISA

Les Partenaires Techniques et Financiers continuent d'appuyer le secteur de la microfinance

Deux cérémonies de signature de conventions de financement du secteur de la microfinance se sont déroulées respectivement le 25 avril 2012 entre le PNUD et quatre Institutions de MicroFinance et le 27 avril 2012 entre l'AFD et l'Institution Financière Régionale de l'Anosy (IFRA).

A travers le Fonds de Renforcement Institutionnel et Financier (FRIF) du Programme d'Appui aux Finances Inclusives (PAFIM/PNUD-FENU) - dont le Coordonnateur National de la MicroFinance est le Directeur National de Projet - le Réseau OTIV Antananarivo, ACEP Madagascar, PAMF et VOLAMAHASOA sont les quatre Institutions de MicroFinance bénéficiaires d'une subvention dont le montant total s'élève à 210 000 USD.

Ce fonds a pour objet d'appuyer ces Institutions de MicroFinance dans l'amélioration de leurs Systèmes d'Information et de Gestion (SIG). Avec des SIG performants, ces Institutions peuvent par la suite améliorer l'offre de services financiers et élargir l'accès de la population aux services financiers dans les zones cibles insuffisamment desservies par des services microfinanciers, conformément à la Stratégie Nationale de MicroFinance.

Par ailleurs, l'AFD a accordé à l'IFRA un prêt de 2,7 milliards MGA lui permettant de développer et d'améliorer les offres de financement direct aux très petites entreprises et le refinancement d'Institutions de MicroFinance partenaires n'accédant pas aux services bancaires, dans la Région Ano-



Les autorités ayant participé aux cérémonies de signature

sy puis dans d'autres Régions du Sud de Madagascar. D'autre part, l'IFRA a aussi bénéficié d'une subvention de 1,6 milliards MGA, toujours de la part de l'AFD, pour financer des actions de renforcement de capacités mises en œuvre par ICAR (l'association ayant créé IFRA) et destinées aussi

bien à l'IFRA qu'aux institutions rurales partenaires.

A noter que le Fonds de Renforcement Institutionnel et Financier (FRIF) est un instrument financier mis en place par le FENU et le PNUD en partenariat avec la Coordination Nationale de la MicroFinance.

▲ Solofomamy RAKOTOMAVO

ACTUALITÉS

Trésor Public : Allocution du DGT à la cérémonie d'ouverture de son 50^e anniversaire

Le thème retenu pour cette célébration résume bien le vécu du Trésor Public pendant ses 50 années d'existence et reflète son ambition pour le futur « Le Trésor Public demeure, évolue, se tourne vers l'avenir ».

Le Trésor Public demeure

De tout temps et en tout lieu, le Trésor Public est appelé à exercer un rôle immuable : la gestion et la conservation des fonds publics. Institution gardienne du temple, il est le censeur de l'exécution des finances publiques et le dernier rempart contre toute dérive en matière de gestion des deniers publics.

Durant toutes les années passées et pour celles à venir, en vue de l'accomplissement de son rôle, le Trésor Public n'a qu'une seule ligne de conduite : respecter et faire respecter l'orthodoxie financière, comptable et budgétaire. Malgré les incertitudes de l'histoire de notre pays, malgré les multiples épreuves auxquelles il a été confronté, le Trésor Public s'est toujours efforcé de ne pas dévier de cette ligne de conduite. C'est à l'épreuve du feu qu'on reconnaît, dit-on, la qualité de la lame d'une épée. C'est cette constance dans l'action qui a peut-être forgé une certaine image traditionaliste et figée du Trésor Public au sein de l'opinion.

Cependant, faudrait-il encore une fois rappeler à tout un chacun que dans l'exercice de leurs fonctions de comptables publics, les agents du Trésor sont soumis à une lourde responsabilité personnelle et pécuniaire. C'est une exception au régime de droit commun des agents de l'Etat lequel repose sur le principe de l'irresponsabilité des fonctionnaires à raison de leurs fautes de service.

Le Trésor Public évolue

Certes, le Trésor Public demeure mais ses missions ont connu une évolution sensible en fonction des orientations économiques et financières du pays. Les structures du Trésor Public s'adaptent aux nouvelles missions et aux modifications du contexte qui prévaut. Sur ce plan, si le Trésor Public malagasy s'est vu confier, au début de sa création, une fonction éminemment comptable, celle-ci a été étendue plus tard dans les domaines économique et financier.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ajustement structurel, pour rétablir les grands équilibres macro-économiques, cette évolution s'est traduite notamment par l'innovation des instruments de la dette publique ainsi que par une modernisation des conditions de gestion de la trésorerie de l'Etat pour permettre au Trésor de se financer aux meilleures conditions. Le choix de l'instrument de financement permet de cadrer le coût de l'endettement de l'Etat dans les normes requises.

A travers les instruments de gestion de la dette publique intérieure et extérieure, le Trésor Public est la gardienne des grands équilibres tels que l'équilibre de la trésorerie publique et celui des circuits monétaires et financiers.

Depuis un certain temps, les actions prioritaires sont tournées vers la consolidation des infrastructures de gestion de la dette et à l'amélioration du système de gestion à travers la mise en place du SYGADE.

Dans l'exercice de sa fonction comptable, l'évolution du Trésor Public est axée autour de trois points focaux : la régularité des comptes produits, la qualité des prestations rendues aux usagers et la sécurité des fonds publics.

La régularité des comptes produits est subordonnée au respect du cadre normatif en vigueur lequel a connu de nombreuses améliorations au cours de ces 50 années (convergence du plan comptable applicable au secteur public avec celui du secteur privé, activation de la production des comptes arriérés, harmonisation des nomenclatures budgétaire et comptable, mise en œuvre du budget de programme...)

La qualité des prestations rendues aux usagers a été améliorée grâce aux réformes apportées au niveau du réseau comptable (réorganisation du réseau par la création notamment de services de proximité tels que la Trésorerie Ministère chargée de l'Enseignement, informatisation, multiplication des caisses publiques ayant permis la diminution de la durée d'attente des usagers pensionnés ou fonctionnaires de quatre heures auparavant à moins d'une heure actuellement).

La sécurité des fonds publics a été depuis toujours une préoccupation majeure des responsables du Trésor. Les mesures prises dans cette optique consistent en la collaboration accrue avec les forces de l'ordre laquelle reste encore actuellement à parfaire de par l'insécurité qui prévaut. L'appui logistique du réseau comptable est également une priorité absolue pour le Trésor Public (dotation en véhicule car le manque de moyen de transport de fonds constitue de nos jours un handicap majeur pour les 91 Perceptions Principales existantes, implantées pour la plupart dans des zones difficiles d'accès, réhabilitation des bâtiments, octroi de matériels techniques spécialisés tels que coffre-fort, caméras de surveillance ...). Il demeure cependant nettement insuffisant eu égard aux besoins exprimés.

La sécurisation des procédures est un autre aspect mais non des moindres de la sécurité des fonds publics. Il s'agit à cet effet des mesures prises en vue :

- d'améliorer le recouvrement des recettes publiques (perception des impôts locaux par des régies de recettes, règlement des droits et taxes par virement bancaire ...)

- de sécuriser les opérations avec les tiers (sensibilisation et formation des correspondants en matière de finances publiques, sécurisation des échanges avec la Banque Centrale, recours strictement limité aux comptes de dépôt)

- de standardiser le traitement et le contrôle des dépenses publiques (utilisation de la nomenclature des pièces justificatives des dépenses publiques, activation des délais de visa des mandats).

Par ailleurs, la mise en place d'un organe de contrôle distinct contribue également à la sécurisation des fonds publics par l'inculcation d'une culture de contrôle. La diminution au dixième du taux de prévalence des détournements de deniers publics en constitue une parfaite illustration.

Le Trésor Public se tourne vers l'avenir

Le Trésor Public constate que le problème de pauvreté du pays n'est relatif ni à un manque de ressources naturelles ni à un manque de potentiel humain, mais est fondamentalement lié à un problème de gouvernance.

Aussi voudrait-il conscientiser tous les acteurs économique et politique sur un retour à l'orthodoxie financière et à la bonne gouvernance, à l'Etat de droit, à la redevabilité de l'Etat et à la moralisation de la vie publique.

C'est dans ces perspectives qu'un certain nombre de réformes sont actuellement envisagées.

L'on peut citer entre autres :

- l'élaboration d'un cadre juridique de l'endettement afin que la gestion en suive les normes internationales et que les fonds empruntés puissent vraiment servir l'intérêt de la nation ;

- l'élaboration du cadre juridique de gestion du portefeuille de l'Etat ;

- dématérialisation des opérations effectuées à travers l'appropriation progressive des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ;

- et le recours aux techniques d'audit assistées par ordinateur et la mise en œuvre de démarches de contrôle conformément aux normes d'audit international.

Cependant, quelles que soient les réformes entreprises au niveau du Trésor Public, nos efforts resteront vains sans une réelle volonté de tous, du simple citoyen aux grands décideurs, en vue de nous accompagner dans notre démarche vers l'instauration de la bonne gouvernance. La mise en place du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière ainsi que celle de la Haute Cour de Justice en constituerait un signal fort.

▲ Orlando Rivomanantsoa ROBIMANANA

Bonne fête,

Trésor Public Malagasy !

La maturité, dit-on, c'est être sérieux quand on travaille, mais c'est aussi savoir se divertir. Une pensée qui s'applique réellement au niveau du Trésor Public malagasy actuellement, notamment dans le cadre de la préparation du 50^e anniversaire. En effet, pour cette occasion, activités culturelles et sportives sont au rendez-vous. Outre l'ouverture officielle du 22 mai 2012 au Carlton Anosy (Antananarivo), un après-midi récréatif est prévu le même jour. Le staff du Trésor (Le Directeur Général, les Directeurs, les Trésoriers Généraux et les Chefs de services) rencontrera le personnel lors d'un match de basket amical. Un second match opposera les deux finalistes du tournoi de basket organisé au sein du Trésor : la Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification (DBIV) et la Direction de la Dette Publique (DDP). Il est à noter que les activités sportives ne datent pas d'aujourd'hui, puisque des tournois de football (foot à sept et foot à onze) ont déjà eu lieu auparavant, et les footballeurs du Trésor Public ont déjà leur propre association. En tout cas, tout le monde s'y met avec ferveur dans la préparation de la célébration : les équipes de basket n'ont pas hésité à louer des terrains pour s'entraîner. Douze couples de danseurs ont été formés pour animer les jeux, la chorale composée d'une soixantaine de personnes entonnera l'hymne du 50^e anniversaire. Bonne fête au Trésor Public malagasy !

▲ Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO



Le bâtiment du Trésor Public depuis

EVENEMENT

Fankalazana ny fahadimampolo taonan'ny Tahirim-bolam-panjakana malagasy

Ny sary famantarana



Hasindranto RANDRIANANTOANINA

Ny Hira faneva

Andro volana sy taona
Mitambatra hatrany
Tonga dimampolo taona
Ankalazaina androany
Vola tsara kajy mahatsara fihavanana
Fitantanam-bola tsy anana-namana

*Ny Tahirim-bolam-panjakana
Tsy manaiky ny hadalana
Fa manaja ny lalàna*

Ka isaorana daholo
Ny Ray Zanahary
Sy ny mpiasa manontolo
Matoa lavorary
Ny teny faneva ho antsika mianakavy
Mitoetra, mivoatra, mibanjina ny ho avy.



Do ANDRIAMBELO

SEHATRA IFAMPIZARANA

VAHONA

Efa fahagola no nampiasana ny VAHONA na A/oe ho fanafody. Azonao ampiasaina izy raha toa ka mety aminao !

Fanafody vay : raha misy vay mivonto na manaintaina ka tsy mety vaky dia osory vahona fa ho vaky ary hisintona ny nana rehetra avy ao. Atao amin'ny antonony ny fampiasana azy ary tsy ajanona raha tsy maina ny fery.

Fanafody nify : raha marary nify ka mivonto dia hosory vahona eo amin'ny faritra mivonto ivelany fa hihena izany.

BLAGUES

Anana

Anana tian'ny mpivady : ANANJANAKA
Anana tian'ny mpifankatia : ANAMBADY
Anana tian'ny mpanasa lamba : ANAKOBANA
Anana tian'ny Dokotera : ANALYSE
Anana tena ankafizin'ny mpamono olona : ANAKENDA
Anana mampatahotra : ANACONDA
Anana tsy fihinan'ny anadahy : ANABAVY
Anana tian'ny akoho : ANATODY
Anana tian'ny olona be sorisory : ANALAZY
Anana tsy tian'ny olona rehetra : ANAHIRANA
Anana tsy tian'ny vazaha : ANAMERCI

(Ah non merci)

Anana halan'olona eo anivon'ny fiaraha-monina :

ANALABARAKA
Anana tian'ny lehilahy indrindra, mety hoe
vehivavy koa : ANANNNNNN
Anana tian'ny mpanao politika : ANAKOROTANA
Anana tsy tian'ny olona am-perin'iasa : ANADALA
Anana irian'ny tsirairay avy : ANANKARENA
Anana tian'ny matoatoa : ANANGATRA
Anana tian'ny Bob marley : ANAMAINA
Anana tian'ny olona égoïste : ANA IO A
Anana ratsy tarehy be : ANASTASIE
Anana tian'ny bada lela : ANALALÔTA
Ary ianao, inona no anana tianao ?
Ny ahy manko ANA-NAMANA

▲ Recueillies par Tolotra RAOILIJON
Hasindranto RANDRIANANTOANINA

SUDOKU

N° 17

2								9
			4	3	9			
	3		1	6	2		4	
		5				1		
9	1		2	5	3		8	6
		4				7		
	5		8	7	1		2	
		3	9	5				
1								3

VALIN'NY N° 16

2	8	6	9	7	5	4	1	3
7	9	3	1	2	4	8	5	6
4	1	5	8	6	3	7	9	2
6	7	8	2	4	1	5	3	9
5	4	9	3	8	6	1	2	7
3	2	1	5	9	7	6	4	8
9	5	4	7	3	8	2	6	1
8	6	2	4	1	9	3	7	5
1	3	7	6	5	2	9	8	4



TAHIRY

Bulletin mensuel d'information et de liaison
de la Direction Générale du Trésor

Directeur de Publication
Orlando ROBIMANANA

Rédacteur en Chef
Tiana RAJAONARIVONY RAMANOEL

Rédacteur en Chef Adjoint
Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO

Comité de Rédaction
Jean Noël RANAIVOSON
Haingotiana RAJEMISA
Mbolatiana RAMAMONJISOA
Hanitra RANDRIANIRINA
Naomi RAIVONIRINA

Zoely Narindra RAKOTONINDRAINY
Rivolala RANDRIANARIFIDY
Yves RAKOTO

Jean Damascène RABEOHAY
Landy ANDRIAMALIZAFY
Tojo Hasina RAKOTOSALAMA
Jenny MAHAVINA

Haingotiana RAHANIRAKA
Ony Nandrianina RABENANTOANDRO
Mbolatiana ANDRIAMANALINA A.
Tolotra RAOILIJON

Infographiste/P.A.O.

Hasindranto RANDRIANANTOANINA

Adresse

Porte 311, Ministère des Finances et du Budget
Antananarivona, 101 Antananarivo
e-mail : tahirytresor@yahoo.fr – Tél. : 22 276 14
Imprimé en 1 400 exemplaires